

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3 520 titres à ce jour. « On sait que dans la répartition du territoire des provinces françaises entre les départements, il avait été tenu largement compte des divisions anciennes et de la situation administrative dans laquelle se trouvaient les diverses localités. La petite ville de Cuiseaux, si pittoresquement située et comme pour ainsi dire cachée tout à l'extrémité du département de Saône-et-Loire, dans une sinuosité des premiers contreforts du Jura, à la frontière de la Bresse et de la Franche-Comté, a pu être considérée comme *un coin du Jura dans la Bresse*, selon l'expression d'un de nos compatriotes, A. Perrault-Debot, inspecteur

Notice sur Cuiseaux et son canton

Champagnat et Condal

par Lucien Guillemaut

Sénateur de la Saône-et-Loire

Lucien Guillemaut est né le 21 août 1842 à Louhans, dans la Saône-et-Loire. Il exerça son métier de médecin dans sa ville natale dont il devint maire, comme son père et ses deux grands-pères avant lui, de 1878 à 1885. Pendant son mandat, il créa un des premiers collèges de jeunes filles de province, une école communale de filles et un musée. Il fut élu député de l'arrondissement de Louhans de 1885 à 1898 sur les listes républicaines qui s'opposaient à l'époque aux listes réactionnaires, puis sénateur de la Saône-et-Loire à partir de 1898 et jusqu'à sa mort. Comme ses

ancêtres, il défendit toujours une politique de progrès et de réformes et fut résolument partisan de la laïcité de l'État. Lucien Guillemaut est surtout connu pour ses recherches érudites. Amoureux de sa ville et de son pays natal, il est considéré comme un des fondateurs et des plus grands défenseurs de la Bresse louhannaise. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur le patois, l'histoire et les coutumes de « sa petite patrie bressane » et fonda la Société des Amis des Arts et des Sciences de la Bresse louhannaise, en 1911. Lucien Guillemaut est mort le 10 avril 1917 à Paris. À Louhans, une rue porte son nom et plusieurs bustes à son effigie sont exposés à travers la ville.



général des Beaux-Arts (...); mais elle avait toujours fait partie de la Bourgogne; c'est pourquoi elle resta une petite ville bressane de la région louhannaise et fut, en raison de son importance, le chef-lieu d'un canton de notre département de Saône-et-Loire (...). Cette commune, chef-lieu du canton, se trouva en même temps, par son territoire qui avoisine le Jura et d'autre côté s'étend vers la région bressane et particulièrement notre Bresse louhannaise, avoir les avantages de la montagne et de la plaine et réunir ainsi le pittoresque et la fertilité. »

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3 520 TITRES**

**50 TITRES SUR
LA SAÔNE-ET-LOIRE**
Renseignements au
03 23 20 32 19

La maison de Chalon

L'auteur étudie tout d'abord la situation, la topographie, l'aspect général; l'historique, les premières mentions, les noms des lieux, des hameaux et des écarts; les anciens seigneurs, la maison de Chalon, les princes d'Orange; les franchises. Il raconte les faits d'histoire locale; puis il évoque l'église, les chapelles et les curés, avant de s'intéresser au développement de la vie communale, à l'administration, aux maires, à l'état civil et au mouvement de la population. Lucien Guillemaut présente également les conseillers généraux et d'arrondissement; les juges de paix, les usages locaux, les notaires; l'instruction, le collège, l'école communale, les instituteurs et les institutrices; les usages, les habitudes, les mœurs et le patois; l'agriculture, l'industrie, le commerce, les foires et les marchés; les professions diverses; les anciennes familles, les origines des noms les plus fréquents dans la localité; quelques biographies locales (Hugues Perral, Guillaume et Claude Paradin, Claude Roillet, Jean-Baptiste Royer, la famille des Puvis de Chavannes, Sommier Marie-Antoine). La notice se termine par une étude de Notre-Dame de la Croix ou du Noyer (la Vierge noire). Elle est suivie d'une étude sur Champagnat et Condal avec les noms et les documents anciens, l'étymologie; la situation, la topographie, les sources et les fontaines, les ruisseaux et les biefs, les mottes; les hameaux et les écarts; les anciens seigneurs et les châteaux; l'église, les chapelles, les curés; l'administration communale, les maires, les registres de l'état civil, la population; l'instruction; l'agriculture, l'industrie et le commerce, les noms de familles; les mœurs, les traditions et les souvenirs du passé. L'ouvrage présente de nombreuses illustrations.

NOTICE SUR CUISEAUX ET SON CANTON

La première mention faite de l'existence de Cuiseaux ou plutôt de celle de ses seigneurs se trouve en 1131 dans l'acte de fondation de l'abbaye du Miroir. Bien placée sur la route menant de Lyon à Besançon et, comme le dit un titre du XV^e siècle « lieu d'une riche aménité, fructueux de tous biens pour la vie commune, et commerçant », la ville avait au dedans de ses remparts un très fort château dont les seigneurs, *sires de Cuseau*, étaient d'une noble et puissante famille, issue des comtes de Bourgogne. Placés sous la suzeraineté des comtes palatins de Bourgogne, puis des sires de Sainte-Croix, ils avaient eux-mêmes de nombreux fiefs dans leur dépendance, s'étendant jusqu'en Comté et en Bresse. En 1284, Henri d'Antigny, sire de Sainte-Croix, vendit au duc de Bourgogne, Robert II, la suzeraineté qui fit dès lors partie du duché. La très noble et très puissante maison de Chalon et celle des princes d'Orange qui lui succéda, possédèrent pendant environ trois siècles ce fief de Cuiseaux qui ne fut enlevé que pendant certains intervalles par les événements politiques, comme lors des guerres pour l'annexion de la Bourgogne à la France, sous Louis XI, après la mort du dernier duc de Bourgogne, Charles le Téméraire. Pour punir les habitants de leur attachement à la princesse Marie, fille et héritière du duc, un des lieutenants de Louis XI, le farouche Craon, gouverneur de Bourgogne, détruisit presque entièrement la ville, le 25 juin 1477. La chronique rapporta qu'il ne restait qu'une maison et l'église. Elle semble cependant trop généreuse car le clocher fut brûlé, s'il faut en croire l'inscription d'une cloche fondue l'année suivante aux frais de Louis XI. La seigneurie fut alors donnée à Guy de Rochefort. Rendue rapidement aux princes d'Orange, elle passa par mariage à la maison de Nassau puis fut acquise par Henri de Condé. Sa postérité conserva la seigneurie jusqu'à la mort de Louise-Anne de Bourbon, dite Mademoiselle de Charollais, en 1764. Le château et la ville subirent les conséquences de la rivalité entre François I^{er} et Charles Quint, ainsi que les désastres des guerres de Religion. Cuiseaux avait pris le parti de la Ligue. En 1590, les habitants vendirent des fonds pour subvenir « aux insupportables frais pour les réparations des murailles et tours de la fermeture de la ville, à cause des invasions, courses, assauts et incursions que les ennemis de la Sainte Union font sur ladite ville et habitants d'icelle journellement ».

Réédition du livre intitulé *Notice sur Cuiseaux et son canton. Champagnat et Condal, imprimé en 1914 et paru en 1947.*

Réf. 2003-3523 Format : 14 x 20. 152 pages. Prix : 19 € Parution : février 2019.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou

XXX

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
www.histoire-locale.fr



*Bulletin
de
souscription*

à retourner à :

Le Livre d'histoire

17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution février 2019
2004-3523

Nom

Adresse

Mail

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

Notez les 3 derniers chiffres
du n° situé au verso de
votre carte bancaire.

Expirante :

Téléphone (obligatoire) :

Signature (obligatoire) :

Date:/.../201..

Je commande « **NOTICE SUR CUISEAUX ET SON CANTON** » :

ex. au prix de **19 €**

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2019 (438 pages)

3 520 titres disponibles – 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.